



Département de la Haute-Savoie
Commune de Morillon

Plan local d'Urbanisme

Modification simplifiée n°1

Plan de zonage

4.3b - LES ESSERTS
AVEC APPLICATION DES PPR

LÉGENDE

ZONES URBAINES

- U Zone urbaine dense du Chef-Lieu et des Esserts
- Uz Zone urbaine destinée à l'hébergement hôtelier et touristique
- Uzh Secteur urbain destiné à l'hébergement hôtelier
- Usp Secteur destiné à des équipements d'intérêt collectif et services publics
- Uz Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) de Grand Champ
- Usp Secteur destiné à des équipements d'intérêt collectif et services publics

ZONES À URBANISER

- UAU Zone à urbaniser à court ou moyen terme
- UAU Zone d'urbanisation future destinée à des équipements d'intérêt collectif et services publics

ZONES AGRICOLES

- A Secteur agricole
- A-zh Secteur agricole - zone humide
- Ap Secteur agricole à protéger
- Ap-zh Secteur agricole à protéger - zone humide

ZONES NATURELLES

- N Secteur naturel
- N-zh Secteur naturel humide
- Nd Secteur de dépôt
- Nl Secteur des zones de loisirs
- Nl-zh Secteur des zones de loisirs - zone humide
- Nra Secteur des restaurants d'altitude

Prise en compte des risques naturels - PPRi du Giffre et PPRn des versants

- Zone rouge d'aléa fort - Inconstructible
- Zone d'aléa moyen
- Zone d'aléa faible - constructible sous conditions

Procédure	Approuvée le
Elaboration du PLU	06/03/2020
Révision allégée n°1	23/07/2022
Révision allégée n°2	21/09/2022
Modification n°1	21/09/2022
DPMEC	22/01/2026
Révision allégée n°3	22/01/2026
Modification simplifiée n°1	22/01/2026

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 22 janvier 2026, approuvant la modification n°1 du PLU

Le Maire,
Simon BEERENS-BETTEX